

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| O Réclamation | : contact@mupras.com |
| O Prise en charge | : pec@mupras.com |
| O Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0045381

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule :	3417	Société :	RAM
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionnaire	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom :		IDRISS BENNANI	
Date de naissance :		17	02 60
Adresse :			
Tél. :		0661 236140	
		Total des frais engagés : 300 + 200, 93 Dhs	

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Nom et prénom du malade : BENNANI IDRISS Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 12/03/24

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
12/03/2024	L2		300	R. CHRAIBI Mde. Chakir Spécialiste O.R.L. Dr. CHRAIBI Mde. Chakir Spécialiste O.R.L.
18/03/2024	Q	cl		

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
ZEMMA Pharmacie Avenue du Maroc - Casablanca T +212 05 22 29 33 63	12/03/2024	200,90
ZEMMA Pharmacie Avenue du Maroc - Casablanca T +212 05 22 29 33 63	18/03/2024	345,30

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

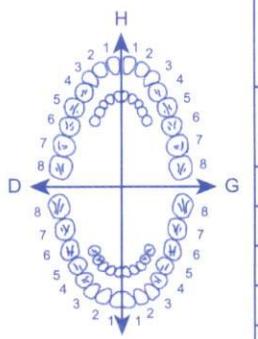
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
G	35533411	11433553



[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr chraibi mohamed chakib
CABINET D'OTO-RHINO-LARYNGOLOGIE
ET DE CHIRURGIE MAXILLO FACIALE
 angle Bd abdelmoumen et
 82,Rue soumaya(immeuble Renault)
 3ème Etage.Casablanca
 Tél:0522.25.26.19 / 0522.98.72.37



الدكتور الشرايبى محمد شكيب
 عيادة أمراض الأنف-الأذن-الحنجرة
 و جراحة الوجه والعنق
 82 زنقة سومية - شارع عبد المؤمن
 عمارة رونو-الطابق 3- الدار البيضاء
 الهاتف: 0522.25.26.19 / 0522.98.72.37

Casablanca, le ١٤/٨/٢٠١٤ الدار البيضاء ، في

LOT 230300 2
EXP 12 2026
PPV 30 10

O Difal 50 mg
 50 mg

80,00
 1) Zytanie

50

Centic = Xjoll

41,30

2) Difal

50

50

Difal 50 mg
 Bte 30 comprimés
 PPV: 41,30 DH
 6 1118000190349

66,40

3) Rx

10

LOT: 10023002
 PER: 06/2025
 PPV: 66,40 DH

18,10

4) Dispense

10

Pharmacie de la Villa d'Or
 7 Avenue Hassan II - Casablanca
 Tél: 0522.25.26.19 / 0522.98.72.37

exy

DR. CHRAIBI M.D.
 Spécialiste O.R.L.
 Tel: 0522.25.26.19 / 0522.98.72.37

T=200,90

PPV: 13DH10
 PER: 11/26
 LOT: N3924

Dr chraibi mohamed chakib
CABINET D'OTO-RHINO-LARYNGOLOGIE
ET DE CHIRURGIE MAXILLO FACIALE
angle Bd abdelmouen et
82,Rue soumaya(immeuble Renault)
3ème Etage.Casablanca
Tél:0522.25.26.19 / 0522.98.72.37



الدكتور الشرايبى محمد شكيب
عيادة أمراض الأنف-الأذن-الحنجرة
و جراحة الوجه و العنق
زنقة سومية - 82
شارع عبد المؤمن
عمراء رونو-الطابق 3-دار البيضاء
الهاتف: 0522.25.26.19 / 0522.98.72.37

Casablanca, le 18/2/2014 الدار البيضاء، في

LOT : 23018
PPV : 37 DH 30
PER : 10/25

38,30

1) Exocare

LOT 240120
EXP 01/27
PPV 38DH90

38,90

2) Cicloidal Celi

25,10

3) Vit B6 C 100

PPV 25DH10

EXP 09/2026
LOT 36038 22

81,20

4) Centri 196 k

PPV : 82 DH 20

91,90 x 2

5) Acex

LOT: 118-1
PER: DEC 2025
PPV: 95 DH 90

LOT: 118-1
PER: DEC 2025
PPV: 95 DH 90

Pharmacie ZEMMAMA Nahima
Venue d'El Jadida
Raghazout - Casablanca
Tél : 05 22 29 35 64

DR. CHRAIBI MUE
Spec. O.R.L
Chraibi